

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 5 mai 2015

Etaient présents : Jean-Luc ANDERHUEBER, Alain MARCHAL, Philippe EGLOFF, Valérie ORIAT-BELOT, Sandrine BERNESCHI, Frédérique CHOUFFOT, Sylvie FITSCH, Nicolas GIRARDEY, Marie-Line ZUSCHLAG, Guy HEIDET, Jean-Claude BEHRA.

Pourvoir : Mme Prieur à Mme Fitsch, M. Bischoffe à Mme Oriat-Belot Valérie, Mme Charle à Mme Berneschi.

Excusé : M. Madoux

Mme Valérie Oriat-Belot a été nommée secrétaire.

Délibération n° 15.05.01

Objet : *modification simplifiée du PLU*

Monsieur le Maire présente certaines modifications et la nécessité de les corriger, concernant le PLU de la commune en complément de la prescription de révision ultérieure.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions, adopte la prescription de la modification simplifiée du PLU.

Délibération n° 15.05.02

Objet : *installation d'un défibrillateur extérieur*

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il serait utile d'installer un défibrillateur extérieur, accessible à tous et d'une utilisation simple.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour l'achat d'un défibrillateur extérieur complet avec un boîtier mural et autorise le Maire à signer le devis avec la Sarl Best Of Santé Médical pour un montant HT de 1 690,00 €, soit 2 028,00 € TTC (deux mil vingt-huit euros TTC).

Le Maire
Jean-Luc ANDERHUEBER.